

Le poste de président contre celui de Premier ministre

Congo-Kinshasa Au "Dialogue", on marchande, tandis que l'opposition prépare des protestations. Danger.

Le "Dialogue" politique, destiné à préparer un calendrier électoral conforme à la Constitution, devait se terminer jeudi; les conclusions en sont reportées au week-end prochain. D'ores et déjà, cependant, se dessine un marchandage qui confirme les craintes de l'essentiel de l'opposition congolaise, qui a refusé d'y participer : ce forum est organisé pour permettre au président Kabila de se maintenir au pouvoir, alors qu'il doit constitutionnellement l'abandonner le 19 décembre.

Mercredi soir, le facilitateur du Dialogue a annoncé un accord entre la Majorité présidentielle et la minorité d'opposants participant à ces discussions : le cycle électoral commencera par l'élection, le même jour, du président, des députés nationaux et provinciaux; la Majorité voulait commencer par les locales, très longues à mettre sur pied.

Présenté comme une victoire par les opposants présents au Dialogue, cet accord est considéré par la presse d'opposition comme une petite compensation à une concession majeure faite à la Majorité: le "consensus" sur une refonte du fichier électoral, qui prendra seize mois - par préférence à des propositions moins longues. Donc retardera la présidentielle.

La Majorité a aussi accepté une refonte du gouvernement, officiellement coupable de n'avoir rien fait pour organiser les élections dans les temps légaux. A Kinshasa, on considère comme "candidats Premier ministre" les deux co-moderateurs du Dialogue, Alexis Thambwé Mwamba (Majorité) et Vital Kame-

rhe (opposition acceptant de siéger au Dialogue), dont le parti serait ainsi associé au pouvoir, comme celui de Léon Kengo wa Dondo le fut à l'issue des Concertations nationales de 2013 (forum du même type que le Dialogue).

Craintes de violences la semaine prochaine

La majeure part de l'opposition considère le Dialogue comme nul et non avvenu puisqu'il a lieu sans elle et n'est donc pas "inclusif", comme il devait l'être, ni ne respecte la Constitution. Elle s'apprête donc à lancer des "actions" à partir de lundi prochain, 19 septembre.

Si ces "actions" sont annoncées pacifiques, les Congolais craignent des violences. Mercredi, le régime a fait défiler son arsenal anti-émeutes dans Kinshasa; il a fait dernièrement d'importants achats de matériel répressif. Or, les révoltes contre des abus de la police se multiplient: à Kolwezi, deux morts; à Kasumbalesa, trois morts; à Tshimbulu, plusieurs dizaines de morts selon les ressortissants du Kasai en Belgique. Et les réseaux sociaux diffusent un appel à "appliquer dès le 20 septembre, l'article 64" de la Constitution, qui enjoint aux Congolais de "faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou l'exerce en violation des dispositions de la présente Constitution".

Marie-France Cros

***La Constitution impose de
"faire échec à tout individu"
qui exerce le pouvoir
en violation de celle-ci.***